

Réf: Dossier N° 072244

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KYNOAH SARL » en abrégé « K. SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot 1863,
Ilot 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/12/2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 14/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KYNOAH SARL » en abrégé « K. SARL

»

Objet : Evènementiel, Mise à disposition d'hôtesse, Décoration, confection de panier, Divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot 1863,
Ilot 105

Dirigeant(s) : Mlle ANIBIE ASHLEY URSULE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00217 du 21/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°02584/GTCA/RC/2022 du 21/01/2022

